

## **ÉNONCÉ - MANDAT DE COMMERCIALISATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE:**

Au début de 2022, la province de l'Ontario a lancé son cadre stratégique pour les mandats de commercialisation, dont l'objectif est de mettre à profit la propriété intellectuelle générée par les ressources de l'établissement, afin de réaliser le but de l'Ontario, soit de s'assurer que les innovations ontariennes profitent aux Ontariennes et aux Ontariens.

Le Collège Boréal d'arts appliqués et technologie (Collège Boréal) s'engage à appuyer le cadre stratégique pour les mandats de commercialisation de l'Ontario, et ce, dans le contexte du rôle que jouent les collèges de l'Ontario en matière de recherche et d'innovation.

Le Collège Boréal bénéficie d'un positionnement unique lui permettant de collaborer avec des partenaires industriels afin de favoriser l'innovation et de faciliter la commercialisation de la propriété intellectuelle en Ontario, créant ainsi des avantages économiques et sociaux pour nos communautés. Tout particulièrement, les activités de recherche appliquée menées par les collèges ontariens à financement public, en partenariat avec les petites et moyennes entreprises (PME), contribuent à la création de solutions novatrices permettant de relever les défis auxquels font face nos communautés sur plusieurs fronts. De telles innovations constitueront des éléments essentiels de la reprise économique, de la croissance et de la compétitivité durables de l'Ontario et revêtiront une importance capitale alors que nous émergeons collectivement des conséquences de la pandémie de COVID-19.

Afin d'accroître l'innovation à l'échelle communautaire et régionale, le Collège Boréal continuera de compter sur des fonds provenant d'organismes subventionnaires, principalement des agences fédérales, puisque le financement de fonctionnement fourni aux collèges ne reflète pas les frais généraux liés à l'exploration, à l'élaboration et à la supervision de projets de recherche appliquée.

Le cadre stratégique pour les mandats de commercialisation de l'Ontario offre une occasion de promouvoir le rôle du secteur collégial financé par les fonds publics en matière de recherche et d'innovation. Le Collège Boréal est fier de continuer à soutenir ses partenaires en commercialisation de la propriété intellectuelle pour que l'ensemble de la population ontarienne puisse en profiter.